

PERSPiCAS

NUMÉRO HORS SÉRIE / OCTOBRE 2019

ce
AAS



Spécial
— Activités —
sociales et
culturelles

Depuis plus de deux ans, nous avons mis en place un panel d'activités, des séjours, des services nouveaux ou existants dans vos anciens CE.

Cette année, nous vous avons proposé des loisirs en tout genre, contribué (c'était notre volonté) au bien-être de chacun et apporté, de petits plus qui peuvent améliorer votre quotidien, comme la protection juridique gratuite accessible à tous.

Certains d'entre vous ont pu se rendre à Londres ou Rome, d'autres iront à New York ou Vienne. L'offre billetterie, en plus de celle de Meyclub, vous a permis d'aller à Disneyland, Astérix, Zoo de Vincennes, Futuroscope, musée Grévin, au théâtre, à l'opéra, d'assister à des rencontres sportives à des tarifs très attractifs grâce à de nouveaux partenariats commerciaux noués par vos élus et des subventions que nous vous avons accordées sur ces billets.

Nous travaillons actuellement sur une nouvelle ergonomie de votre site internet www.cecaas.com et une nouvelle application mobile plus conviviale et plus intuitive.

Ce guide des activités sociales et culturelles de votre CE est le résultat d'un travail de deux ans et demi de vos élus dans un contexte de fusion de nos entreprises.

Le mandat de vos élus actuels en CE va s'achever au plus tard le 31/12/2019 alors qu'il devait durer au départ quatre ans soit jusqu'en mai 2021. Cette réduction de durée s'explique par la réforme des instances représentatives du personnel instaurée par les ordonnances Macron en août 2017. Ainsi, au plus tard, le 1^{er} janvier 2020, vous verrez se mettre en place le Comité Social et Économique qui viendra remplacer votre CE actuel avec les prérogatives des CHSCT et des délégués du personnel.

Bonne lecture à tous.
LES ÉLUS CE

MOT DES ÉLUS

PERSPICAAS

Directeur de publication :

Akim Metadjer

Comité de rédaction :

Peggy Agez, Jean-Paul Bottelier, Xavier Breem, Franck Cardot, Claude Charret, David Crombet, Marie Deneuve, Nadia Djaouani, Rokhaya Drame, Nathalie Miossec, Fabienne Queau, Sophie Vv

Comité documentaire :

Séverine Dumont, Pierre Demasure, Abiramy Sounthararajan, Anne Mangin, Céline Seveur

Conception et réalisation :

OBJECTIFCOMCE (01 70 35 50 12)

Impression : en France

Tirage : 2 600 ex.

Reproduction interdite sans accord écrit de l'éditeur. Ceci est une publication destinée à être diffusée en interne. Les informations publiées n'ont aucune valeur contractuelle et peuvent être soumises à modifications ou comporter des erreurs.

Perspicaas est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC.



SOMMAIRE

○ PRESTATIONS PERMANENTES

SANS CONDITION D'ANCIENNETÉ

- P. 4** Assistance juridique
L'offre Meyclub
Les petits déjeuners
Fête de Noël enfants & adultes

AVOIR 3 MOIS D'ANCIENNETÉ CHEZ CAAS OU DANS LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE POUR VOS ENFANTS

- P. 5** Noël
Frais de garde
Rentrée scolaire

POUR VOUS

Vacances / voyages

- P. 6** L'enveloppe Vacances/Loisirs
Les chèques-vacances
Les voyages organisés

Événementiels

- P. 8** Événements familiaux
Le + : Opérations ponctuelles du CE

Sports et loisirs

- P. 8** L'ASCAA
Cinéma

○ PARTENAIRES DU CE

- P. 9** Vacances / voyages
P. 10 Les aides à la personne
Bien-être
Shopping

○ OFFRE GROUPE

- P. 11** Les astuces à connaître

○ FONCTIONNEMENT DU CE

- P. 14** Les prestations sur site
Les comptes du CE



PRESTATIONS PERMANENTES

Des prestations à l'année, des prestations ponctuelles et des prestations selon les sites.

SANS CONDITION D'ANCIENNETÉ

ASSISTANCE JURIDIQUE

Une permanence juridique par téléphone mise en place par votre CE pour répondre à vos questions et vous aider à régler vos litiges. Un partenariat avec des juristes professionnels que vous pouvez interroger en toute confidentialité sur le droit du travail et le droit privé. Une consultation gratuite auprès d'un avocat spécialisé selon la nature de votre besoin : travail, famille, immobilier, défense du consommateur, assurance, etc.



JDS avocats
cabinet@jdsavocats.com
01 48 96 14 48

FÊTE DE NOËL ADULTES

Le CE invite tous les collaborateurs à venir participer. Les thèmes, lieux et dates changent chaque année et sont propres à chaque site.



PETITS DÉJEUNERS MULTISITES



Chaque année, le CE vous convie 1 à 2 fois par an à un petit-déjeuner.

L'OFFRE MEYCLUB



Découvrez toutes les offres et les tarifs préférentiels sur le site du CE en vous rendant sur le lien Meyclub.

FÊTE DE NOËL ENFANTS

Tous les enfants des collaborateurs sont invités à la journée organisée par le CE. Les thèmes, lieux et dates changent chaque année et sont propres à chaque site.



Profitez de tous les partenariats noués par le CE » pages 9-10 & 11

AVOIR

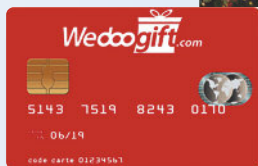
3 MOIS D'ANCIENNETÉ CHEZ CAAS OU DANS LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

1

POUR VOS ENFANTS

NOËL ENFANTS

Un chèque-cadeau offert pour tous les enfants jusque 16 ans.



CONDITION

Être présent dans l'entreprise au 31 octobre de l'année en cours.

FRAIS DE GARDE

Une subvention établie en fonction du quotient familial
Pour les enfants de 0 à moins de 6 ans, à charge fiscalement

Tranche		T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	T 6
Mensuel	Enfants de moins de 3 ans	70 €	60 €	50 €	40 €	30 €	20 €
	Enfants de 3 ans à 6 ans inclus	40 €	35 €	30 €	25 €	20 €	10 €

CONDITION

Avoir 3 mois d'ancienneté à la date de la garde. Le versement de la subvention s'arrête automatiquement aux 6 ans de l'enfant.



RENTRÉE SCOLAIRE

Enfants de 6 à 25 ans inclus, à charge fiscalement



Naissance	Montant	Justificatif
entre 2019 et 2014	frais de garde	
entre 2013 et 2009	40 €	sans
entre 2008 et 2005	60 €	sans
entre 2004 et 2002	80 €	certificat de scolarité
entre 2001 et 1994	90 €	certificat de scolarité

AVOIR 3 MOIS D'ANCIENNETÉ CHEZ CAAS OU DANS LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

2

POUR VOUS

UNE ENVELOPPE VACANCES/LOISIRS

- 1 UNE SUBVENTION ÉTABLIE EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL



CALCUL

$$\text{Votre QF} = \frac{\text{revenu fiscal de référence}}{\text{nombre de parts}}$$

T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	T 6
≤ 16 531 €	de 16 532 à 24 211 €	de 24 212 à 32 901 €	de 32 902 à 40 395 €	≥ 40 396 €	Non communiqué
700 €	600 €	500 €	400 €	300 €	100 €

- Une demi-part supplémentaire est attribuée aux salariés ayant fourni l'attestation de la MDPH pour un ayant-droit handicapé entre 50 et 79% (au-delà de 80%, cela est déjà compris fiscalement).
 - Une demi-part supplémentaire est attribuée aux salariés sans ayant droit.
- Tous les salariés auront, au minimum, une part et demi pour le calcul des tranches.

- 2 POUR QUELLES ACTIVITÉS ? CHOISISSEZ AU GRÉ DE VOS ENVIES...
LES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES DOIVENT ENTRER DANS LE CADRE DES VACANCES, LOISIRS ET CULTURE

HÉBERGEMENT

- Location saisonnière, hôtel, camping
- Transport : billet de train, billet d'avion, billet de bateau, voiture de location, frais de péage liés aux vacances
- Séjours : voyage organisé, séjour parc d'attractions, séjour Spa
- Séjours enfants : voyage scolaire, colonie



SORTIES CULTURELLES

- Place ou abonnement de théâtre, d'opéra, de musée et de cinéma,
- Entrée de salon, d'exposition, de parc d'attractions, de zoo, de parc, d'aquarium, de festival, de concert



ACTIVITÉS CULTURELLES & ARTISTIQUES

Stage de musique, arts créatifs, stage de cuisine, cours linguistiques



SPORTS ET AUTRES

Location de vélo, location de ski, forfait de ski, stage sportif ponctuel de courte durée, place ou abonnement événement sportif



» **Sont exclus** : Les prestations déjà subventionnées par l'ASCAA, déjà financées par un CE et celles réglées en chèques-vacances (ou chèques-cadeaux).

3 CONDITIONS

1. Sont bénéficiaires : Les salariés ayant 3 mois d'ancienneté au sein du groupe CA.

Le justificatif doit être au nom du salarié ou de ses ayants-droits référencés dans la fiche CE.

2. En cas d'arrivée ou de sortie de l'entreprise en cours d'année, les droits sont calculés au prorata temporis par 12^{ème} de mois (l'arrivée / sortie en cours de mois compte pour un mois).

4 MODALITÉS

1. Une enveloppe annuelle du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.

2. Une enveloppe **non reportable d'une année sur l'autre**.

3. Des remboursements effectués sur présentation de facture acquittée établie à **vos nom OU à l'un de vos ayants-droits**.

4. La facture acquittée doit être datée entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année en

cours (**nous acceptons les factures acquittées l'année précédente pour une prestation de l'année en cours**).

5. Trois demandes de remboursement maximum seront prises en compte pour 2019 (clôture des saisies le 10 janvier 2020). Toute demande hors délai sera refusée.

6. Pour chaque demande, l'ensemble de justificatifs doit être regroupé dans le même scan.

CHÈQUES-VACANCES

Une campagne de chèques-vacances est lancée une fois par an courant février/mars.

+

À SAVOIR ● ● ● ● ● ● ● ●

Le montant des chèques-vacances est déduit de votre enveloppe Vacances/Loisirs.

VOYAGES ORGANISÉS

Des propositions de voyages et/ou week-end chaque année.

EN 2018

LONDRES

> 41 participants

ROME

> 130 participants

EN 2019

NEW-YORK

> 240 personnes

MARCHÉ DE NOËL À VIENNE

> 160 personnes

NOËL ADULTES

Un chèque-cadeau pour tous les salariés.

» CONDITIONS

Être présent dans l'entreprise au 30 novembre de l'année en cours et avoir 3 mois d'ancienneté dans le groupe CA.

CINÉMA

6 billets par trimestre subventionnés par le CE - 3 € subventionné sur le prix « public » quel que soit le prix du billet.


» CONDITION

Commandez vos billets sur le site Meyclub



SPORT

Votre CE verse une subvention à l'ASCAA.

 **Rendez-vous sur le site www.ascaa.fr pour découvrir toutes les offres.**

- Du karting • du bowling • de la billetterie
- des abonnements sportifs...



ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX

À l'occasion d'une naissance, une adoption, un mariage, un PACS, le CE vous offre sur présentation d'une attestation officielle un bon cadeau de 100 €.

» CONDITION

Avoir 3 mois d'ancienneté dans le groupe CA à la date de l'événement.

LE + : OPÉRATIONS PONCTUELLES DU CE

- Disneyland Paris
- Futuroscope
- Parc Astérix
- Coupe du monde féminine



- Roland Garros 2019



- Main Square 2019 – Arras



- Pass Festival OFF – Avignon
- Salon de l'agriculture 2019
- Une enveloppe culture de 60 € en juin et de 100 € en octobre

PARTENAIRES DU CÉ

VACANCES / VOYAGES

► PARTENAIRES

► SITE

► REMISE / COMMENTAIRES

ATC Routes du monde	www.atc-routesdumonde.com	<ul style="list-style-type: none"> Frais de dossiers offerts Réduction de 5 %
BELAMBRA	www.belambra.fr/collectivites	<ul style="list-style-type: none"> 12 % à 30 % selon la période
CENTERPARCS PIERRE & VACANCES	http://ce.pv-holidays.com	<ul style="list-style-type: none"> CENTERPARCS : 10 % à 25 % sur les domaines situés en France PIERRE & VACANCES : jusqu'à 25 % sur l'hébergement
GITES DE France	http://ce.gites-de-france.com/	5% toute l'année
INTERHOME	www.interhome.fr	5 % à 8 % selon la période
MMV	http://partenaires.mmv.fr	5 % à 20 % selon la période et la destination, cumulable avec les offres promotionnelles en cours
ODALYS	www.odalys-vacances.com	10 % à 28 % sur les brochures ODALYS ET VITALYS
PROMOVACANCES	www.promovacances-ce.com	<ul style="list-style-type: none"> jusqu'à 11 % sur les séjours jusqu'à 7 % sur les campings
CORSICALINEA	http://www.corsicalinea.com	<ul style="list-style-type: none"> SNCM Corse : jusqu'à 35 % sur le tarif standard SNCM Tunisie : jusqu'à 25 % sur le tarif standard
TOURISTRA	http://www.touristravacances.com	<ul style="list-style-type: none"> Etranger : 12 % France : jusqu'à 20 %
VTF	www.vtf-vacances.com	10 % sur le brochure VTF (toutes saisons) Non cumulable avec les autres promotions
ZIGO TOURS	www.zigotours.com	5 % de remise
CORSICA FERRIES	www.corsica-ferries.fr	<ul style="list-style-type: none"> Exonération des frais de réservation - 8 à 10 € 15 € par traversée sur le passage de la voiture* 7 € par traversée sur le passage de la moto* (*) Soumis à quotas. Disponibilité de la remise uniquement sur les traversées signalées par un logo 15 % de réduction sur les chèques Voyages Corsica Ferries (commande groupée minimum de 10 chèques) 15 % de réduction ponctuellement et selon disponibilité sur les produits croisières et nouvel an Adhésion au programme de fidélisation CorsicaClub <ul style="list-style-type: none"> Attention : Lors de la présentation à l'embarquement, un justificatif d'adhésion à votre CE pourra leur être demandé.
SANDAYA	www.sandaya.fr	Basse saison : 20 % • Haute saison : 10 %
UCPA	www.ucpa.com	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 15 % de réduction sur : COLONIES 4-17 Ans et SEJOUR ADULTES 5 % sur linéaire
EOLE LOISIRS	www.eole-loisirs.com	L'assurance annulation et la sécuritaxe offertes

LES AIDES À LA PERSONNE

① SOUTIEN SCOLAIRE

Le CE vous propose différentes formules de soutien scolaire ciblées et personnalisées pour vos enfants.

De progresser à rattraper un retard voire à exceller dans une matière de prédilection, nos partenaires sont à votre écoute.



COMPLÉTUDE

Renseignements et avantages :

→ Téléphonez au 01 56 58 58 60 et précisez le nom de CAAS lors de votre appel

→ Site Internet : www.completude.com/cecaas

ASTUCE CE

Société agréée par l'État : 50 % de réduction ou de crédit d'impôt sous réserve de modification de la législation.

COURS LEGENDRE

De -5 % à -15 %

Renseignements et avantages :

→ Site internet : www.cours-legendre.fr/cecaas

→ Code d'accès : SrL714=P

② SERVICE DE GARDE D'ENFANTS

KINOUGARDE

Le CE vous propose un service de qualité pour simplifier votre quotidien.



Des solutions de garde à la carte :

- Sortie d'école dès 3 ans
- Sortie de crèche dès 1 an
- Mercredi, samedi, vacances
- Temps plein dès la naissance

Renseignements et avantages :

→ Téléphonez au 01 56 58 58 62 et précisez le nom de CAAS lors de votre appel

→ Site Internet : www.kinougarde.com/cecaas

ASTUCE CE

Société agréée par l'État : 50 % de réduction ou de crédit d'impôt

③ BIEN-ÊTRE

WELL'COM Votre partenaire "Bien-Être"

- SPA (massages, soins visage ...)
- Week-end bien-être (Spa & Massage, Thalasso, Golf, Dégustation de vin)

Retrouvez toutes les offres sur le site :

www.well-com.fr

→ Identifiant : CE CAAS

→ Mot de passe : Well'Com 037



MARIONNAUD

Remises et ventes privées exceptionnelles avec votre carte "M BEAUCOUP PLUS".

L'OFFRE PARFUM

Remise de 30 % sur les prix publics

→ Site internet : www.loffre-parfums.com

④ SHOPPING

WHIRLPOOL VIP

- Prix préférentiels tout inclus
- Livraison dans la pièce de votre choix

- Reprise de votre ancien produit
- Paiement en ligne sécurisé



- Commandez quand vous voulez, où vous voulez en toute autonomie
- Inscrivez-vous pour avoir les dernières nouvelles offres et remises
- Possibilité d'étendre votre garantie à 5 ans

📍 Renseignements et avantages :

- Site internet : www.vip.whirlpool.fr/caas
- identifiant : prenom.nom@ca-assurances.fr
- Mot de passe : VIPcaaswh

⑤ LOISIRS

L'ATELIER DES CHEFS 🍴



-15 % sur les cartes cadeaux L'Atelier des Chefs du montant de votre choix.
Carte valable 12 mois, non nominative, utilisable en plusieurs fois sur les cours en atelier, les cours en ligne, les accessoires et les ustensiles.

☰ À SAVOIR

Demandez votre code promotionnel par mail à : cecaas@ca-assurances.fr
Le code délivré est valable 7 jours.



Cette liste n'est pas exhaustive.
Retrouvez toutes nos offres sur le site internet et l'application mobile.

OFFRE GROUPE

🔑 LES ASTUCES À CONNAÎTRE

① OFFRE BANCAIRE

L'offre groupe Crédit Agricole SA comporte 3 Packs :

- Pack 1 › prêts immobilier
- Pack 2 › rémunération de votre compte
- Pack 3 › produits et services privilégiés

Pour en bénéficier, veuillez-vous adresser directement à votre agence CA IDF ou LCL ou CA Anjou-Maine.

② LOCATION DE LOGEMENTS À LILLE PARIS · VAISON-LA-ROMAINE



Les collaborateurs en CDI intéressés par un appartement du patrimoine de Predica peuvent bénéficier de certains aménagements aux conditions générales de location.

Un collaborateur en CDI pourra bénéficier d'un appartement sous réserve, bien sûr, qu'il satisfasse aux conditions habituelles de location (notamment en matière de revenus), avec les avantages suivants :

- Dispense du dépôt de garantie habituellement versé à la signature du bail
- Dispense de versement d'honoraires à l'agence de commercialisation.

En cas de départ de l'entreprise, le salarié pourra conserver la jouissance de l'appartement loué, mais il devra verser un dépôt de garantie aux conditions en vigueur à cette date.

📍 Renseignements CA immobilier :

Contactez David Garcia :

- Tél : 01 44 31 19 93 ou 06 84 96 02 31
- Email : david.garcia@ca-immobilier.fr

③ AVANCE MICRO-ORDINATEUR

Vous souhaitez vous équiper en matériel informatique ? CAA peut vous y aider en facilitant son financement.

« *L'avance micro-ordinateur* » peut servir à l'achat de logiciels, scanner, imprimante, extension de garanties (tout matériel informatique), à condition d'acheter l'ordinateur en même temps. En revanche, les moyens d'accès à Internet (Box notamment) et les tablettes ne peuvent pas être financés par « *l'avance micro-ordinateur* ».



○ Conditions financières :

- Avance sur salaire remboursable au maximum en 24 mensualités pour un montant maximum de 2 000 €
- Apport minimum : 10 % de l'acquisition
- Une seule demande par foyer
- Ne pas avoir bénéficié de cette faculté dans les 24 derniers mois
- Fournir la photocopie de la facture acquittée de moins de 6 mois et la photocopie du paiement ou fournir l'original du bon de commande. Vous devez régler 10 % minimum
- Le remboursement sera établi à l'ordre du bénéficiaire
- En cas de départ de l'entreprise, cette avance sera impérativement soldée par anticipation

☰ POUR EFFECTUER VOTRE DEMANDE :

remplissez le formulaire et adressez le à votre interlocuteur Paie et administration du personnel. Cette offre a un coût qui est directement supporté par l'employeur.

④ MATÉRIEL INFORMATIQUE

DELL /

• 10 % de remise sur de nombreux ordinateurs fixes ou portables dont le prix est supérieur à 499 € HT en utilisant le code de réduction : J9W?QCHSKR89RX

• 20 % de remise sur les écrans, Imprimantes & accessoires en utilisant le code de réduction : V8BTBF43\$W2JGF

→ Site internet : www.dell.fr/advantage/employees

HP /

Toute la gamme HP > PC, imprimantes, consommables et Offres spécifiques à consulter.

→ Site internet : www.hp.com/fr/epp

→ S'inscrire en saisissant votre adresse mail professionnelle.

→ Site uniquement disponible pour la France métropolitaine pour des raisons de logistique.

→ Pour les filiales à l'international et les DOM/TOM, chaque entité doit voir avec son correspondant HP local.

SAMSUNG /

Offre de terminaux, à titre privé, à l'ensemble des collaborateurs du Groupe en France métropolitaine.

→ Site internet : <https://shop.samsung.com/fr/multistore/frepp/creditagricole>

→ Puis suivre les instructions pour s'inscrire et commander

→ Et ci-après le lien vers le mode opératoire : http://intra.creditagricole.info/upload/docs/application/pdf/2017-12/mode_operatoire_-_offre_samsungv1.pdf



⑤ VÉHICULES : ACHATS ET LOCATIONS

Achat de cabriolets électriques d'occasion *Bluesummer*. Accords négociés pour les salariés du Groupe.

→ Site internet : www.Bluesummer.fr

→ Contact : Thibaut MEURGUE

Tél : +33(6) 12 58 88 13

Email : t.meurgue@bollore.net



EUROPCAR

• Pour les locations à titre privé "Crédit Agricole Locations Privées" :

→ Réservez de véhicule directement en agence ou via la centrale de réservation Europcar au 0 892 465 465

• Code privilégié : 47137443

• Pour réserver un véhicule à titre privé, vous pouvez :

→ Soit contacter la réservation centrale et communiquer le code tarifaire : XZFR123
1/ Véhicules de tourisme : 0825 16 12 12
2/ Véhicules utilitaires : 0825 05 25 25

→ Soit vous connecter au site internet www.entreprise.fr et indiquer le code client : XZFR123 puis le code PIN : CRE

→ Soit contacter en direct les agences Entreprise et indiquer le code tarifaire : XZFR123

» CONDITION

Justifier de son appartenance au Groupe Crédit Agricole (badge professionnel, bulletin de salaire, attestation...).

⑥ AUTRES

MAGAZINES

- 30% de réduction sur les abonnements à 7 titres édités par Uni-Éditions :

Dossier Familial, Santé Magazine, Peps, Parents, Secrets d'histoire, Détours en France, Régal, Maison Créative, Détente Jardin

→ Commandez avec le bulletin d'abonnement sur : <http://intranet.credit-agricole.com>

→ puis choisissez : Espace collaborateur/Offre aux salariés/Uni-Éditions

VINS CA GRANDS CRUS

Commandes de vins des propriétés appartenant au Crédit Agricole ou au sein desquelles Crédit Agricole a des parts.

- Promotions saisonnières
- Sauternes, Pauillac, St-Estèphe, Margaux, Médoc, St-Emilion
- Bourgogne, Costières de Nîmes,



→ Site internet : www.cagc.fr

→ Aller sur « Première Visite – Demander un accès », remplir les informations personnelles en indiquant son adresse mail Crédit Agricole et le mot de passe que vous aurez choisi.

→ Vous recevrez ensuite un mail vous confirmant l'inscription sur le site, vous pourrez alors commander.

☰ EN CAS DE BESOIN : vous pouvez contacter l'assistant commercial, Cyrille Morizet

• Tél : 05 56 59 36 48

• Email : cyrille.morizet@cagrandscrus.fr

ENI

Trois offres : gaz naturel, électricité, duale (gaz naturel + électricité)

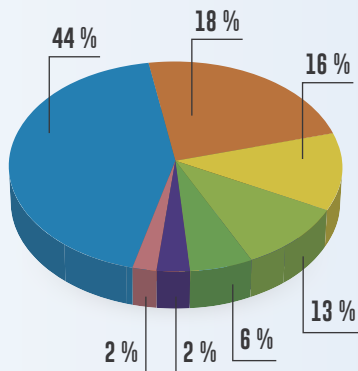
→ Site internet : <https://fr.eni.com/ca-gaz>

FONCTIONNEMENT DU CE

Le CE est doté de 2 budgets distincts. Nous recevons chaque année une subvention pour les activités sociales et culturelles.

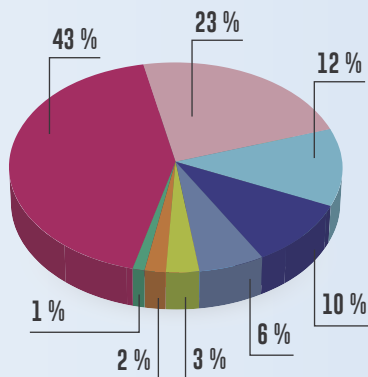
Elle est de 1,8 % chez CAAS et un budget de fonctionnement de 0,2 %. Ces subventions sont calculées en fonction de la masse salariale brute de l'entreprise sur l'année N-1.

BUDGET ASC 2018



- Vacances
- Chèques cadeaux
- Événements
- Enfance
- Frais et subventions diverses (ASCAA, etc)
- Voyage
- Billetterie et abonnement

PRÉVISIONNEL ASC 2019



- Vacances
- Chèques cadeaux
- Événements
- Enfance
- Frais et subventions diverses (ASCAA, etc)
- Cinéma
- Voyages
- Billetterie et abonnement

LES OBLIGATIONS LÉGALES

CE QUE DIT LE CODE DU TRAVAIL

Selon la loi, le CE organise librement ses activités et ses prestations et les propose sans discrimination à tous les salariés et à leur famille.

Un comité peut donc, en fonction de ses ressources, ou même en fonction de sa politique sociale réserver ses prestations aux salariés actifs ou fixer des conditions ou des seuils (liens de parenté, durée des services, barème des ressources, etc.).

Nous avons choisi de soumettre de multiples activités au quotient familial. C'est le mécanisme qui nous a paru être le plus équitable pour tous.

LES RÈGLES URSSAF

Si le CE détermine librement sa politique sociale, il est en revanche soumis à des règles URSSAF.

• L'attribution de cadeaux et de bons d'achat.

Les cadeaux et bons d'achat offerts aux salariés par le comité d'entreprise ou directement par l'employeur sont par principe soumis aux cotisations de Sécurité sociale, s'agissant au sens strict, d'un avantage attribué par l'employeur «en contrepartie ou à l'occasion du travail».

Toutefois, l'URSSAF admet par tolérances ministérielles que, sous certaines conditions, ce type d'avantages soit exonéré du paiement des cotisations et

contributions de Sécurité sociale.

Il y a trois conditions cumulatives :

- L'attribution du bon d'achat doit être en lien avec un événement particulier (naissance, adoption, mariage, pacs, départ à la retraite, fête des mères, des pères, Sainte-Catherine et Saint Nicolas, Noël salariés et enfants jusqu'à 16 ans révolus, rentrée scolaire pour les enfants âgés de moins de 26 ans dans l'année d'attribution du bon d'achat.
- L'utilisation du bon doit être en lien avec l'événement pour lequel il est attribué (indication de la nature du bien qu'il permet d'acquérir ou un ou plusieurs rayons de grands magasins, etc.)
- Ne pas dépasser un seuil de 5 % du plafond mensuel de la Sécurité sociale par événement et par année civile.

ACTIVITÉS — SUR SITE

Chaque site dispose d'une totale autonomie pour choisir ses activités sur site et ses événements locaux dans le respect du budget du CE.

- Billetterie sur site : ballet, opéra, concert... ● Abonnements sportifs
- Fêtes de Noël enfants et collaborateurs ● Spectacles, soirées



Retrouvez toutes vos prestations sur www.ce-caas.com



À SAVOIR > L'actualisation des accès au site internet du CE pour les nouveaux arrivants a lieu une fois par mois, à la réception du fichier service RH.

Comité d'entreprise
Crédit Agricole
Assurances Solutions

LILLE

» Site de Romarin

> 03 66 33 01 12

PERMANENCES :

Lundi et Mercredi

10h30 - 12h00

14h00 - 15h30

» Site de République

> 03 66 33 03 85

PERMANENCES :

Mardi et Jeudi

10h30 - 12h00

14h00 - 15h30

Permanente

Séverine Dumont

PARIS

» Site de Vaugirard

> 01 43 23 71 20

PERMANENCES :

Mardi 8H30 - 10H30

Mercredi et Jeudi

13h30 - 15h00

Permanents

Pierre Demasure

Céline Seueur

Abiramy Sounthararajan

VAISON-LA-ROMAINE

» Site de Vaison

> 04 90 10 11 83

PERMANENCES :

Lundi et Mercredi

9h30 - 11h30

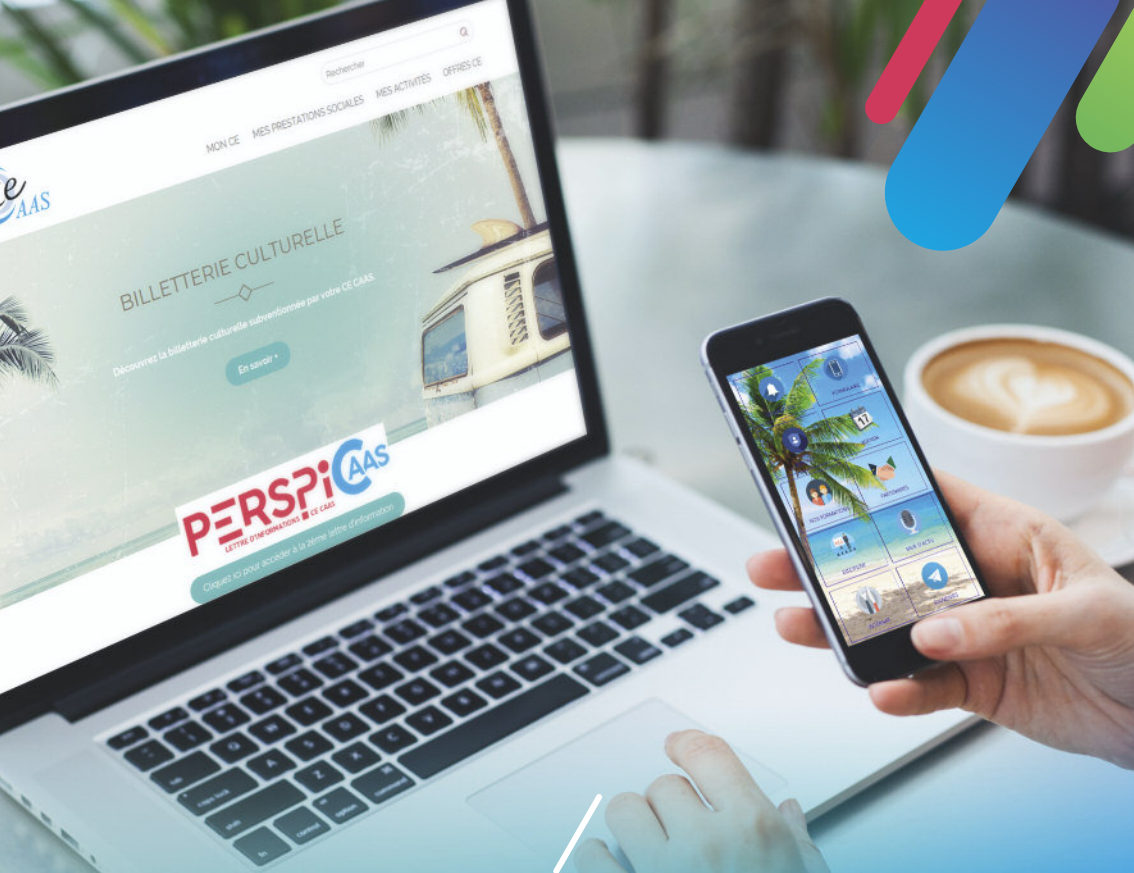
14h00 - 16h00

Mardi, Jeudi et Vendredi

9h00 - 11h30

Permanente

Anne Mangin



RETROUVEZ TOUTES NOS OFFRES



sur le site internet et
l'application mobile



Comité d'entreprise
Crédit Agricole
Assurances Solutions

